

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4681 - Mardi 06 Août 2024 - Prix : 200 Fc

SULTANATS DE L'ARCHIPEL :

Six sites retenus pour inscription à l'UNESCO



Palais de Kaviridjeo.(Iconi)

CHOCS CLIMATIQUES :

**Le pays va bénéficier d'une
meilleure préparation financière**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

30 Moharam 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Août 2024**

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 19mn



SOCIÉTÉ

Roumaysoiwou Amir Moilim devient la première femme présidente de jury



Dr Roumaysoiwou Amir Moilim, Présidente du Jury du centre de Fomboni.

1966 ce serait l'année, selon nos informations, où il y a eu pour la première fois l'organisation de l'examen du BAC aux Comores sous la colonisation française. Et depuis, aucune femme n'a eu accès à la présidence du jury de cet examen. Cette année 2024, Dr Roumaysoiwou Amir Moilim vient de briser cette tendance en devenant présidente du jury du BAC du centre de Fomboni à Mohéli. « C'est un honneur et en même temps une lourde tâche » estime-t-elle.

"C'est un honneur d'avoir occupé une position si importante, avoir été

appelé à une mission si délicate heureusement j'ai pu la réaliser grâce à l'apport de mes collaborateurs » a indiqué la première femme présidente du jury du BAC au centre de Fomboni à Mohéli Dr Roumaysoiwou Amir Moilim, enseignante en science économique à l'université des Comores où elle occupe le poste de cheffe du département Economie à la faculté de droit et des sciences économiques.

Cette jeune femme native de Mitsoudjé à Ngazidja assure que la mission n'est pas facile et elle est aussi stressante, mais il a fallu se montrer à la hauteur au nom de toutes les femmes. « J'étais obligée de

montrer que la femme a la capacité, a sa place, peut occuper, et peut réaliser des missions aussi difficiles que celle d'être présidente du jury » rassure Dr Rouma tout en reconnaissant qu'il lui a été un peu difficile de se réveiller à 4h du matin pour aller donner l'autorisation des convois des sujets au différents centres. « Sinon les autres missions étaient d'ordre administratif que toute femme peut réaliser » estime la présidente qui a su diriger les épreuves du premier groupe sans aucun incident et continue la phase du deuxième groupe.

Riwad

BAC 2024 À MOHÉLI

"La grève des enseignants a fortement impacté les résultats"

La légère baisse des résultats du baccalauréat de cette année par rapport à l'année dernière à Mohéli est interprétée par des enseignants comme une conséquence de la grève qui a perturbé l'année scolaire. Le taux des admis et autorisés avant rachat cette année est de 43,93% avant de passer à 51,48% après rachat contre 53,02% l'année dernière.

Le verdict du baccalauréat est tombé au niveau national mercredi dernier. À Mohéli, pour les 1240 candidats inscrits au baccalauréat, 232 seulement ont été déclarés admis, soit 83 en série D, 82 en série A1, 57 pour la série A4, et 09 admis pour la série C sur 12 candidats inscrits. Pour la série G, 01 admis seulement sur un total de 14 candidats qui ont choisi cette série. Du côté des mentions, le sous-centre de Nioumchoi compte 05 candidats

de la série A1 dont une mention bien et 4 mentions assez-bien. À Wanani un seul candidat de la série A4 a décroché une mention assez bien. Quant au centre de Fomboni, 05 mentions sont enregistrées dans la série C dont une mention bien et 04 assez-bien, 17 mentions assez-bien et une mention bien dans la série D, deux mentions assez-bien dans la série A4 et enfin 04 mentions de la série A1. Des résultats jugés satisfaisants selon la présidente du jury Dr Roumaysoiwou Amir Moilim. « Les examens se sont déroulés dans le calme, les corrections ont été effectuées dans la transparence. Aucun incident n'a été enregistré », rassure-t-elle.

232 candidats admis et 395 autorisés à passer les épreuves du 2ème groupe après rachat, soit un taux de 51,48%. Contrairement à l'année dernière où le taux de réussite était de 53,02%. Des ensei-

gnants interrogés sur ces résultats médiocres bien que supérieurs par rapport à ceux des autres îles, restent légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière, les avis sont unanimes. « La grève des enseignants ont eu un impact non négligeable sur ces résultats. Les cours avaient repris sans que les grévistes aient eu gain de cause, il n'y avait pas une motivation des enseignants, donc le travail n'a pas été fait comme il se devait et voilà les résultats », déplore Soudjay Attoumani Madi, professeur d'anglais au lycée de Fomboni. Pour lui, la condition sine qua non pour améliorer les résultats, est l'amélioration de la situation financière des enseignants. Même avis que Mohamed Matrafi Saïd Allaoui professeur d'Arabe.

Riwad



Lycée de Fomboni image d'illustration

BAC 2024

Des résultats en légère hausse

Les résultats du premier groupe du baccalauréat 2024 sont connus depuis le 31 juillet dernier. Selon les statistiques, le taux de réussite de cette édition au niveau national a légèrement progressé par rapport à l'année dernière. Environ 55,58% soit 2421 candidats sont admis dès le premier tour par rapport à l'année dernière dont le taux de réussite étaient de 33,52% soit 2074 candidats admis.

L'édition de 2023, à Ngazidja sur les 6067 candidats inscrits à la course, seulement 724 ont été déclarés admis au premier groupe, à Anjouan, on a

enregistré 1093 admis sur les 6361 candidats puis à Mohéli, 257 candidats admis sur les 1230 inscrits. Ce qui veut dire que l'année dernière il y a eu 2074 candidats au niveau national admis au premier groupe. Cette année, les résultats ont évolué. À Ngazidja, on compte 1089 admis sur les 6457 candidats, sur les 5685 à Ndzouani, 1100 sont admis et 232 admis à Mohéli sur les 1241 candidats inscrits. Ainsi, le taux de réussite au niveau national est de 55,58% soit 2421 admis.

Concernant les épreuves orales, l'année dernière on a comptabilisé au niveau national 3734 candidats tandis que cette année 3664 candidats sont appelés à la session de rat-

travage. Et la réussite de ces candidats autorisés au deuxième groupe fera un taux de réussite de 86,49% au niveau national. Notons que les résultats proclamés le 31 juillet dernier ont donné un taux de réussite de 44,71% à Ngazidja en considération des candidats autorisés, 45,76% à Anjouan en considération des candidats autorisés et 51,48% à Mohéli en considération des autorisés. Pour rappel, les candidats autorisés débiteront les épreuves de rattrapage du 05 au 08 août tandis que la délibération est attendue le 11 août prochain

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SULTANATS DE L'ARCHIPEL :

Six sites retenus pour inscription à l'UNESCO

Les Comores ont une riche histoire marquée par l'influence de plusieurs sultanats. Ces sultanats ont joué un rôle crucial dans le développement culturel, politique et économique de la région. Et depuis 2005, un processus d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO a été entamé et 6 sites sont retenus. Il s'agit des sultanats de Domoni et Mutsamudu à Ndzouani et des sultanats d'Ikoni, Moroni, Itsandra et Ntsundjini à Ngazidja.

Établi au début du 15^{ème} siècle, le sultanat d'Anjouan a été un centre important de commerce et de culture. Il a été influencé par des marchands arabes, perses et swahilis. L'île est connue pour ses traditions artisanales, notamment la fabrication de parfums et de textiles. La Grande Comore a été divisée en plusieurs

sultanats, chacun dirigé par un sultan local. Parmi les plus connus, on trouve les sultanats de Bambao, Itsandra Mitsamihuli et Fumbuni. Chaque sultanat avait ses propres traditions et systèmes de gouvernance, souvent basés sur des conseils de notables. Moins influent que ses voisins, le sultanat de Mohéli a tout de même joué un rôle important dans les relations inter-îles et le commerce.

Mohéli est connue pour ses paysages naturels préservés et ses pratiques agricoles traditionnelles. Mayotte a été le théâtre de nombreuses luttes de pouvoir entre différents sultans, ce qui a conduit à une instabilité politique avant l'arrivée des colonisateurs français. Mayotte a conservé une riche tradition musicale et danse, influencée par les cultures africaines, arabes et malgaches. « Les sultanats ont établi des systèmes de gouvernance

locale qui ont influencé les structures politiques modernes des Comores. Les sultanats ont favorisé un mélange de cultures, résultant en une riche tradition de musique, de danse, d'artisanat et de gastronomie », avance Mohamed Mboreha Selemane, responsable du conservatoire du patrimoine culturel au CNDRS.

Depuis 2005, un processus d'inscription des sultanats au patrimoine culturelle mondial de l'UNESCO a été lancé et les choses ont vraiment évolué à partir de 2020. « Depuis que nous sommes arrivés en 2019, on a réveillé le dossier. Je tiens à souligner que si c'était un dossier technique et scientifique, on aurait pu aller très vite mais il y'a aussi un côté politique notamment du ministère en charge de la culture », dit-il. Et de poursuivre : « Mais actuellement, il y'a eu une mission d'experts de

l'UNESCO et ils ont demandé de faire des recommandations sur le processus. Il s'agissait de faire des études sur l'architecture urbaine, des études sur le patrimoine urbain, des études anthropologiques sociale et économiques, des études juridiques, historiques et des études sur le tourisme culturel ».

Le vendredi 02 août 2024, le Cndrs a tenu un atelier d'échange sur les médinas des sultanats historiques des Comores pour échanger autour de ses rapports qu'ils ont fait sur le terrain dans les médinas de Moroni, de Itsandra, de Domoni ya Ndzouani, de Ikoni et de Ntsundjini. L'objectif de ces échanges a été d'assurer le suivi et l'évaluation du plan des activités liés au dossier d'inscription des sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial de l'Unesco. Malgré la richesse historique et culturelle que recèlent ces médinas, le constat

fait sur le terrain par les experts paraît alarmant. Certains sites sont complètement raillés de la carte pendant que d'autres ont été modifiés et ont beaucoup perdu de leur authenticité.

Aujourd'hui, l'héritage des sultanats est encore visible dans la structure sociale et culturelle des Comores. Les festivités, les cérémonies et même certains aspects de la gouvernance locale trouvent leurs racines dans l'époque des sultanats. Les Comoriens continuent de célébrer cet héritage à travers diverses manifestations culturelles et historiques. Les sultanats ont façonné l'identité comorienne et continuent de jouer un rôle important dans la vie des habitants de l'archipel.

MY

FIN DU PIDC :

Plus de 3000 emplois créés

Lors de la foire organisée à l'occasion de la clôture du PIDC, le coordinateur dudit projet a présenté les résultats impressionnants enregistrés grâce au PIDC. Au total 3047 emplois directs et indirects ont été créés.

Devant la presse, ce vendredi 02 août, le coordinateur du PIDC, Ali Mgomri est revenu sur la foire marquant la clôture du PIDC. Cette activité a rassemblé 100 exposants dans un objectif de valoriser les actions du PIDC sur l'entrepreneuriat. Selon lui, le projet a contribué au développement des secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'entrepreneuriat, atteignant des résultats impressionnants, citant une réhabilitation de plus de 10 sites touristiques et une promotion du tourisme à l'international et national.

« Dans le secteur agricole, on a procédé à une élaboration des textes d'application de la loi alimentaire 17-005/AU, la création d'une unité des données nationales agricoles, un renforcement des capacités du centre laitier de Mrémani-Anjouan, l'entrepreneuriat et investissement, le renforcement des capacités des directions de l'UCCIA et la mise en place d'espaces Coworking, etc. », énumère-t-il.

Ce projet a permis de créer des emplois directs et indirects mais aussi plusieurs petites et moyennes entreprises. « Grâce à ses améliorations, 3047 emplois directs et indirects ont été créés. Enregistrant une augmentation de 30% des revenus des jeunes entrepreneurs, MPME et coopératives. Dans le secteur agricole, une augmentation de 39% du volume des produits agricoles,



8.236.841 USD mobilisés, plus de 62.142 agriculteurs et éleveurs ont bénéficié des services et actifs améliorés du projet. Des investissements privés et 99% des bénéficiaires sont

satisfaits des services et appuis du projet », souligne-t-il.

Cette foire a rassemblé une variété d'exposants, incluant des lauréats du CPA. Pour le PIDC,

l'objectif de l'événement était de valoriser l'entrepreneuriat et de promouvoir l'écosystème entrepreneurial comorien. « Les résultats attendus incluent la valorisation des entreprises et projets soutenus par le PIDC, le partage des meilleures pratiques et des expériences réussies, renforcement des partenariats entre entreprises, partenaires financiers et agences de développement, sensibilisation du public aux opportunités économiques aux Comores, création d'une plateforme de partage d'expériences et de réseautage national. Cet événement a permis de mettre en avant les réalisations du PIDC et d'inspirer de nouvelles initiatives pour le développement économique des Comores », lit-on dans un communiqué livré à la presse.

Mohamed Ali Nasra

CHOCS CLIMATIQUES :

Le pays va bénéficier d'une meilleure préparation financière

Dans un communiqué de la Banque mondiale, du 30 juillet, l'on apprend que plus de six millions d'habitants des Comores, de Madagascar et du Mozambique vont bénéficier d'un nouveau programme régional qui renforcera la préparation financière des pays d'Afrique de l'Est et australe face aux chocs climatiques.

Approuvé, ce programme cible 6,2 millions d'habitants des Comores, de Madagascar et du Mozambique. Ce programme régional pour la préparation aux situations d'urgence et un relèvement inclusif (REPAIR) va améliorer la résilience des pays aux événements climatiques et s'emploiera à mobiliser 205 millions de

dollars de capitaux privés pour soutenir cette initiative au cours de sa première phase. « Nous savons d'expérience qu'il peut être difficile de collecter des fonds immédiatement après une catastrophe. Avec le programme REPAIR, les gouvernements disposeront de financements prévus en amont, prêts à être déboursés lors de la prochaine catastrophe », explique Boutheina Guerhazi, directrice de l'intégration régionale pour l'Afrique et le Moyen-Orient à la Banque mondiale. Et de continuer : « la rapidité de la réponse est en effet cruciale pour sauver des vies, protéger les moyens de subsistance et permettre une reprise sans exclus. »

Ce programme mise sur la rapidité, la flexibilité et la durabilité

afin d'améliorer l'adaptation aux effets du changement climatique. « Les pays participants bénéficieront d'outils financiers personnalisés, conçus pour leur assurer des financements dans les sept jours suivant une catastrophe climatique. Le programme mettra en place un fonds régional pour les risques climatiques doté d'instruments financiers préétablis pour répondre à des chocs de fréquence et de gravité diverses. En outre, il a pour but d'améliorer l'efficacité et la préparation des systèmes de distribution dans chaque pays, de manière à garantir que l'aide financière puisse atteindre rapidement les populations affectées par une crise climatique », souligne le communiqué.

Il s'appuie sur les récents rap-

ports nationaux sur le climat et le développement « de la région, qui mettent l'accent sur l'importance capitale de l'adaptation et de la résilience au climat pour le développement durable. « Les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe sont gravement touchés par le changement climatique, qui amplifie la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les inondations et les cyclones tropicaux. Ces phénomènes entraînent des pertes humaines et économiques considérables et touchent de manière disproportionnée les communautés les plus pauvres et les femmes, ce qui aggrave la pauvreté et entrave les efforts de développement à long terme. Par exemple, en 2023, le cyclone tropi-

cal Freddy a causé à lui seul 507 millions de dollars de dégâts dans la région, ce qui souligne le besoin urgent d'initiatives visant à renforcer la résilience et à atténuer l'impact des catastrophes climatiques dans ces zones vulnérables » devait préciser la banque mondiale. Doté d'un budget de 926 millions de dollars, REPAIR prévoit de s'étendre, d'ici 2031, à neuf autres pays qui ont manifesté leur intérêt. Au total, il vise à mobiliser 795 millions de dollars de capitaux privés pour aider à renforcer la résilience de 24 millions de personnes dans la région.

Andjouza Abouheir

FOOTBALL DES JEUNES

Développement des talents, détection finale

La direction technique nationale (DTN) du football comorien a fini la semaine dernière à Anjouan, les détections finales qu'elle avait entamées à Mwali. L'objectif étant de repérer les quatre-vingt-dix (90) meilleurs jeunes talents du pays qui vont ensuite intégrer les centres régionaux de perfectionnement au niveau de chaque île.

Pendant dix-huit mois (18) au rythme de quatre (04) entraînements par mois, ces jeunes vont intégrer les centres de perfectionnement des îles pour parfaire leurs compétences. A Ngazidja ça sera au stade Maluzini, à Ndzouani au stade de Hombo et à Mwali au stade El-Hadj Matoir de Fomboni », s'est confié à la presse, Ayouba Moussa, directeur technique national. Le programme TDS pour rappel, est un programme ambitieux de la FIFA qui vise à réduire les disparités de niveau entre les différents pays en donnant la chance aux jeunes talents d'être repérés. « Le programme Développement des talents (TDS) vise à sélectionner les meilleurs jeunes dans les catégories des U15, c'est-à-dire les jeunes qui ont entre



13 et 14 ans », renchérit-il.

Sous la supervision de la FIFA, plus particulièrement le consultant technique régional (CTR), Étienne Sockeng, le programme TDS a débuté l'année dernière par le repérage des jeunes et des académies régionales. « Nous sommes dans la continuité des travaux du TDS. Comme vous le savez nous avons fait les repérages les mois passés avec au départ 532 jeunes, nous avons retenu 102 (Ngazidja) et aujourd'hui nous sommes dans la phase finale de la détection qui va nous permettre de retenir 30 jeunes

talents qui vont intégrer ensuite, le centre de perfectionnement de Ngazidja », comme nous a confié, Hilali Masulaha, responsable TDS, à la direction technique nationale.

Et ce dernier d'ajouter sur la possibilité de voir le programme débuter dès la prochaine rentrée scolaire. « Nous espérons que les centres de perfectionnement vont démarrer en même temps que le début de la prochaine rentrée scolaire », dit-il. Ce programme a été assuré par des scouts, appelés aussi des encadreurs qui assureraient le relais direct de la direction tech-

nique national sur le terrain. « J'ai formé aussi des scouts qui ont la responsabilité détecté ces jeunes-là. Ce sont eux qui donnaient leurs appréciations par rapport aux performances des jeunes. » Ces 90 jeunes vont donc passer une batterie de test et d'entraînements avant que les trente meilleurs d'entre eux n'intègrent le centre d'excellence qui va se trouver à Mitsamiouli dans le futur centre technique national, que la construction doit débuter incessamment.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT



PROJET D'APPUI A LA SOUTENABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE
(PASDP)

UNITE CENTRALE DE GESTION DU PROJET (UCGP)

Don FAD n° : 5900155018105

Projet n° : P-KM-K00-012

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR ELABORER DES TEXTES D'APPLICATION REGISSANT LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE.

(SERVICE DE CONSULTANT)

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un don du Fond africain de développement (FAD), de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) pour renforcer les capacités sur le financement des investissements publics par l'endettement dans le cadre d'un projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un consultant national pour élaborer des textes d'application régissant la gestion de la dette publique.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment l'élaboration des textes réglementaires suivant :

* Un projet de texte portant sur les directives générales applicables à la gestion de la dette ;

* Un projet de décret instituant une autorité des marchés, les attributions et les modalités de fonctionnement ;

* Un projet de décret portant sur les procédures de rétrocession d'emprunts et établir la liste des bénéficiaires ;

* Un projet d'arrêté précisant les institutions éligibles aux garanties de l'Etat, les procédures d'accès la méthodologie financière, les charges que l'Etat peut imposer sur la base de la solvabilité du bénéficiaire et préciser la documentation pour le suivi de la garantie ;

* Un projet d'arrêté de mise en place d'une coordination de suivi des garanties ;

* Une révision du décret N°22-031/PR portant création, organisation et fonctionnement du Comité Technique de la Dette Publique (CTDP) ;

La durée prévisionnelle maximale pour la réalisation des prestations est de trente (30) jours. Ce délai inclus toutes les étapes du processus et débute dès la signature du contrat et se termine par la validation des textes.

Le Ministère des finances du budget et du secteur bancaire, à travers Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP), invite les consultants individuels nationaux à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité, etc...).

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux méthodes et procédures pour l'utilisation des consultants tel que définies dans la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de

Développement (Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 8h30mn à 16h30mn et le vendredi de 8h30mn à 11h30mn (heure locale de Moroni).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées physiquement ou envoyées électroniquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **16/08/2024 à 12h00 (heure de Moroni)**, et porter expressément la mention « **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR ELABORER DES TEXTES D'APPLICATION REGISSANT LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE** ».

A l'attention du coordonnateur du Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique, Unité de Gestion du Projet (UGP), Quartier MANGANI (Côté Pharmacie) - Moroni
Tel : + (269) 3239093/337 77 76
MORONI – UNION DES COMORES
E-mail : aahmedpasdp@gmail.com/
Secretariat-pasdpcomores@gmail.com

INTERVIEW :

Andy Barat :

"J'ai proposé ma meilleure navigation à Paris 2024"

Andy B kayakiste olympien

Le premier kayakiste olympien comorien n'est plus en compétition des Jeux olympiques 2024. Mais il estime qu'il a pu réaliser ses objectifs. Il a accepté de répondre à nos questions. Interview.

Question : quel est votre sentiment sur votre première participation aux Jeux olympiques ?

Andy Barat : le sentiment ? Je dirais sensationnel !!! Pour moi ma première mission était déjà accomplie. « Représenter les Comores à Paris 2024 » ensuite la deuxième mission était de proposer ma meilleure navigation sur mes épreuves et le contrat est rempli ! Dans cette discipline qui est très exigeante, il y a que seulement 24 places, de seulement 24 Nations différentes pour y accéder et bien j'ai fait partie de ces 24 nations, j'ai vu notre drapeau flotter tout les jours au bord du bassin olympique et ça, ça n'a pas de prix !

Question : comment se passent

vos compétitions et votre vie de groupe au village des Jeux ?

A. Barat: comme je le disais, j'ai atteint mes objectifs parmi les meilleurs dans ce cercle fermé du kayak-slalom et kayak-cross ! Je termine 22/24 en qualification 1 et 20/24 en qualification 2, en kayak-cross, les résultats ne sont pas encore tombés mais, je termine 30/38 des times trial ! La vie avec les autres athlètes se passe très bien. On échange sur nos expériences personnelles et nos combats personnels pour en être arrivé là aujourd'hui, une fierté d'avoir eu la visite de notre président du COSIC, qui a su trouver les bons mots pour nous encourager à donner le meilleur de nous mêmes !

Question : quels sont vos objectifs pour cette première expérience olympique ?

A. Barat: Les objectifs suivants, c'est finir en beauté sur la fin de la saison internationale sur les manches de la coupe du monde en Italie et en

Espagne en septembre, et j'espère avoir de nouveau un soutien du Cosic pour 2025 afin de préparer cette fois sur 4 ans, les prochaines olympiades, imaginer ce qui est possible de réaliser si les JO sont préparés comme les autres 4 ans avant et non 1 an et demi avant comme celle-ci. Il peut y avoir un espoir de médailles pour nous !

Question : cela représente quoi pour vous de représenter le pays de ton père aux JO, qui se déroulent au pays de ta mère ?

A. Barat: alors ce n'est pas que le pays de mon père mais aussi le mien ! Porter les couleurs d'un drapeau est une grande fierté et comme chaque derrière drapeau, il y a une histoire et des sacrifices que chacun valorise à chaque fois en le représentant dans différents pays, alors j'en suis fier !

Propos recueillis par
Oustadh Padre



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche,
de l'Environnement,
du Tourisme
et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
1er Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et 1er Don FIDA additionnel N° 2000003604
Don RPSF N° 2000003636 et Don RPSF additionnel N° 2000003969
2ème Prêt FIDA additionnel N° 2000004128 et 2ème Don FIDA additionnel N° 2000004126



Programme
d'Adaptation
de l'Agriculture
Paysanne (ASAP)

Appel à candidature pour le Recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation des Marchés du Projet PREFER

Date de Publication: 06/08/2024

Réf: AMI N° 24-08/MAPETA/PREFER

1. Qualifications et expériences requises:

- Titulaire d'un diplôme de niveau Master en droit, économie, gestion ou autres domaine ;
- Au minimum Sept (07) ans d'expériences professionnelles sur les passations de Marchés;
- Expériences dans les projets financés par les Bailleurs de fonds ;
- Maîtrise de la langue Française (écrite et orale);
- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un atout;
- Honnête et intègre
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et bureautique (Office, et autres);
- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous-pression, dynamique, indépendant;
- Être capable d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles;
- Avoir le sens de l'initiative;
- Être apte à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

2. Composition du dossier

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordinateur National du Projet PREFER;
- Un CV actualisé de 04 pages maximums et en

PDF faisant ressortir les formations acquises, les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine recherché comprenant au moins 03 références que le Projet PREFER peut contacter par téléphone et/ou par email;

- Des copies légalisées du ou des Diplômes datant de moins de 03 mois, des copies des certificats de travail, de formations et/ou de stages, et de tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat;
- Une copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant.

3. Lieu d'affectation et type de contrat

Lieu d'affectation: Projet PREFER, MAPETA, ex-CEFADER M'dé Bambao avec des déplacements dans les zones d'intervention du Projet : Ngazidja, Anjouan, Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'un an renouvelable après évaluation de performance jugée positive avec une période d'essai de 06 mois.

Début du contrat: dès avis de non objection du FIDA obtenu.

4. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et déposées par courrier physique sous-plis fermés et/ou par email aux adresses mentionnées ci-des-

sous au plus tard le jeudi 22 Aout 2023 à 11h00 (heure locale).

Les courriers sont adressés à: Monsieur le Coordinateur National du Projet PREFER en précisant la mention: « **Recrutement d'un cadre Spécialiste en Passation des Marchés du Projet PREFER** » à l'adresse suivante:

Projet PREFER, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), ex-CEFADER M'dé Bambao, Union des Comores.

E-mail: anllaouddineabou@yahoo.fr et smpprefer@gmail.com

b) Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des TDR sur simple demande aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus.

c) Chaque candidature fera l'objet d'un accusé de réception.

d) Le recrutement se fera par présélection sur étude de dossier, d'un test écrit et d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour les phases suivantes.

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.



Communiqué de presse

NOUVELLE OPACO, SYNACO et MODEC

Moroni, le 4 août 2024

La Nouvelle OPACO, le SYNACO et le Modéc sont consternées et expriment leur profonde inquiétude face aux opérations de contrôle fiscal menées actuellement par la Direction Générale des Impôts, notamment la présence de militaires au sein des établissements commerciaux. Si les organisations patronales reconnaissent l'importance de la fiscalité, elles demandent instamment une révision en profondeur de ce dispositif initié par la Direction des Impôts de la manière la plus inattendue.

En effet, la présence militaire est une violation flagrante de la charte du contribuable vérifié, illégale et contre-productive. Aucun texte de loi ne justifie la présence de militaires au sein des établissements commerciaux lors des contrôles fiscaux. Cette situation crée un climat de tension et d'insécurité qui nuit gravement à l'exercice d'une activité commerciale dans la sérénité et au climat des affaires. Comme dit l'adage, l'argent n'aime pas le bruit encore moins celui des bottes.

La taxe sur la consommation à l'origine de ce tohu – bohu n'a jamais été contestée par les opérateurs économiques. Elle pose, cependant, de nombreux problèmes. Son caractère cumulatif entraîne une augmentation significative d'au moins 20% des prix à la consommation, alimentant l'inflation. De plus, elle ne s'applique pas à tous les opérateurs économiques de manière équitable, créant ainsi une distorsion de concurrence. C'est ainsi que la lutte contre l'économie informelle doit être un préalable et mieux ciblée. Si l'élargissement de l'assiette fiscale est nécessaire eu égard aux engagements pris par l'État vis à vis de l'OMC, de la ZLECAF et du COMESA, il doit se faire de manière pédagogique, progressive et équitable.

Et pour y parvenir, les organisations patronales

de notre pays exigent une refonte en profondeur des textes fondateurs de la TC. Elles demandent notamment la déductibilité de la TC pour éviter le phénomène de cascade et la mise en place de mesures efficaces pour lutter contre l'économie informelle. Elles suggèrent également la révision des seuils de chiffre d'affaires qui déterminent le type d'imposition assujetti aux entreprises. Les seuils actuels inchangés depuis des décennies ne reflètent pas la réalité actuelle. Ils doivent être adaptés pour tenir compte de l'évolution des activités économiques.

Les organisations patronales signataires de ce communiqué appellent la Direction Générale des Impôts et les autorités compétentes à :

- Mettre fin immédiatement à la présence de militaires au sein de nos entreprises
- Engager sans délai le dialogue avec le secteur privé pour réformer en profondeur la taxe sur la consommation dans sa mise en œuvre ;
- Lutter efficacement contre la prolifération de l'économie informelle en préservant la compétitivité des entreprises formelles.

La Nouvelle OPACO, le SYNACO et le MODEC rappellent que la fiscalité doit être un outil de développement économique et non un frein à l'activité des entreprises. Le dialogue public privé lancé par le Chef de l'État ne laisse pas de place à une présence militaires dans nos entreprises pour le contrôle et la collecte de l'impôt quel qu'il soit. Elles se tiennent à la disposition de la DGI et des autorités pour apporter leur expertise et contribuer à la mise en place d'un système fiscal plus juste et efficace.

Nouvelle Opaco Synaco Modéc